N°527 | 8 AVRIL 2022

FOOT 93

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL

SAM.

DIM.

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ANS 2022
PAGE 5

INFOS DISTRICT
PAGE 2

ACTUALITÉS
PAGE 4

CSG & SR
PAGE 7

93 LE DISTRICT CLUB DES PARTENAIRES
Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT
îledeFrance
Crédit Mutuel
DVS-SERPEV
FRANCE
LA LIGUE

INFOS DISTRICT

Retrouvez les dernières actualités du District de la Seine-Saint-Denis de Football sur toutes nos plateformes internet :

- Sur notre site internet officiel : district93foot.fff.fr
- Sur nos réseaux sociaux :

@district93foot

@district93football

@district93foot

HORAIRES D'OUVERTURE DU STANDARD TÉLÉPHONIQUE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN.	FERMÉ	14H00 - 18H00
MAR.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
MER.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
JEU.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
VEN.	10H00 - 13H00	14H00 - 18H00
SAM.	FERMÉ	FERMÉ
DIM.	FERMÉ	FERMÉ

INFOS DISTRICT

ÉLU DE PERMANENCE : WEEK-END DU 9 ET 10 AVRIL 2022

Monsieur HADEF Ahmed sera à votre écoute durant ce week-end du 9 et 10 avril 2022 au 06 69 25 92 93.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces etc.);
- problèmes réglementaires (refus de désigner 1 ou des arbitres de touche si pas d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match etc.);
- anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc.)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport pour suite à donner.
En aucun cas il ne sera répondu sur la pose d'une réserve ou tout sujet réglementaire ainsi que le fonctionnement de la FMI.
Nos amis Arbitres doivent contacter directement leur référent.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

ACTUALITÉS

PLATEAUX U6-U7-U8-U9 DU SAMEDI 16 AVRIL 2022

Le prochain plateau de la saison aura lieu le samedi 16 avril 2022 sur plusieurs sites.

L'organisation sur le terrain doit se faire par catégorie d'âge (exemple : U8 sur un demi terrain, U9 sur l'autre moitié si 1 seul terrain)

- Les U6 jouent à 3 contre 3 sans gardien de but sur un terrain de 15M sur 25M
- Les U7 jouent à 4 contre 4 avec gardien de but sur un terrain de 20M sur 30M
- Les U8 et U9 jouent à 5 contre 5 avec gardien de but sur un terrain de 25M sur 35M
- 5 parties de 8 min avec 3 matchs et 1 jeu et 1 défi shoot out
- La mise en place d'une action éducative est recommandée : Le Programme éducatif Fédéral
-

Les éducateurs des équipes visiteuses participent à l'organisation du plateau en collaboration avec le responsable du site et les éducateurs recevant.

Le nombre d'équipes engagées est à respecter par les clubs (sauf accord du responsable du plateau).

Pour toute question liée à l'organisation du plateau, veuillez prendre contact avec le référent du site d'accueil.

Veuillez trouver ci dessous les documents pour l'organisation des U6-U7:
- Répartition Plateau U6-U7 du samedi 16 avril 2022
- CONTACT DES RESPONSABLE U6-U7 MAJ
- Guide Interactif du Football des Enfants (GIFE) U6-U7

Veuillez trouver ci dessous les documents pour l'organisation des U8-U9:
- Répartition Plateau U8-U9 du samedi 16 avril 2022
- CONTACT DES RESPONSABLE U8-U9 MAJ
- Guide Interactif du Football des Enfants (GIFE) U8-U9

Eviter les remplaçants. possibilité de constituer des ententes entre les clubs pour créer une équipe supplémentaire.
Vous trouverez également, ci dessous, la feuille de plateau à retourner au District avant le mardi suivant le plateau 12h00.

FEUILLE DE PLATEAU

ACTUALITÉS

CAMPAGNE ANS 2022

La campagne 2022 relative à l'action de l'Agence nationale du Sport (ANS) pour le développement des pratiques sportives en Île-de-France est ouverte.

Ainsi, les demandes de subvention seront à déposer via Le Compte-Asso au plus tard le 4 mai 2022.

Ci-après, les notes de Monsieur le préfet d'Île-de-France, préfet de Paris, délégué territorial de l'ANS relative aux dispositifs suivants :

- Acquisition des savoirs fondamentaux – « Plan de prévention des noyades et du développement de l'aisance aquatique » et « savoir rouler à vélo » (Note d'Orientation Régionale ANS 2022_savoirs fondamentaux) ;
- Accompagnement du projet sportif territorial en direction des structures hors PST et renforcement de la lutte contre les violences notamment sexuelles dans le sport (Note d'Orientation Régionale ANS 2022 PST_autres) ;
- Emploi et apprentissage (Note d'Orientation Régionale ANS 2022 emploi).

Ces notes précisent notamment le calendrier et les modalités de dépôt des demandes de subvention auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la DSDEN de la Seine-Saint-Denis et de la DRAJES d'Île-de-France.

Concernant la campagne « emploi et apprentissage », il est indispensable de prendre contact avec Monsieur Pascal Lahitte, référent emploi du SDJES de la Seine-Saint-Denis, il vous accompagnera dans votre démarche avant de déposer votre demande sur le compte Asso.

Le code financeur 2022 pour la Seine-Saint-Denis est le 143.

Pour pouvoir déposer une demande, il est nécessaire de sélectionner un sous-dispositif :

- Plan de prévention des noyades et du développement de l'aisance aquatique : sélectionner "prévention des noyages et développement de l'aisance aquatique"
- Savoir rouler à vélo le sous-dispositif aides territoriales (hors emploi) : sélectionner "aides territoriales hors emploi"
- Emploi et apprentissage : sélectionner soit "apprentissage", soit "emploi", soit " emploi : 1 jeune 1 solution"
- Aide aux structures hors PST : sélectionner "aides territoriales hors emploi"
- Renforcement de la lutte contre les violences notamment sexuelles dans le sport : sélectionner "aides territoriales hors emploi"

ACTUALITÉS

CATALOGUE DES FORMATIONS ACTUALISÉ AU 04/04/22

Vous trouverez ci-après, le catalogue des formations pour la saison 2021-2022 : Catalogue formation au 04.04.2022 VF actualisé au 4 avril 2022.

Vous souhaitez vous inscrire à une formation ?

- Trouver la formation qui vous correspond ;
- Cliquer sur « Inscription », dès lors que ce dernier est inscrit en vert ;
- Vous serez par la suite redirigé vers la page d'inscription.

Vous souhaitez connaitre le contenu d'un module ?

- Cliquer sur le module en question ;
- Vous serez par la suite redirigé vers son contenu.

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 5 AVRIL 2022 EN VISIO CONFÉRENCE

PRÉSIDENCE : M. JAMAL SOUADJI

PRÉSENTS : MM. MARCEL FRIBOULET, JEAN CLAUDE NJEHOYA, MUSTAPHA MANSOUR, GÉRARD VIVARGENT (CD).
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ERIC TEURNIER (ADMINISTRATIF)
EXCUSÉ : M. MANUEL COBO

NON EXCUSÉS : MME. DJAIMILA BENSLIMANE (CD), MOHAMED RAOUADI (CDA).

***

Début de la réunion à 18H45

Seniors D1 Match 50535.2 St Denis Us 2/Csl Aulnay 2 du 27/3/22

La Commission,
Après examen des pièces figurant au dossier,
Prend connaissance de la réclamation du Csl Aulnay envoyée via la Ligue de Paris Idf qui nous a transmis le mail en retour sur : « la participation et la qualification de l'équipe des joueurs de St Denis, en effet nous constatons que l'équipe de St Denis aurait aligné plus de 3 joueurs ayant participé plus de 5 matchs avec l'équipe supérieure durant le match du 27 mars 2022 »
Demande ses éventuelles observations à St Denis Us,
Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.
Reprise du dossier,
Constatant que St Denis Us a souhaité apporter ses observations en rappelant l'article
7.10 du règlement sportif général du District en précisant qu'il reste encore sept journées à jouer,
Considérant que la réclamation du Csl Aulnay ne se base sur aucun article de règlement en vigueur,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Rejette la réclamation comme irrecevable,
Débite Csl Aulnay des frais de dossier.

***

Seniors D3 A Match 50728.2 Stade del'Est 2/Romainville Fc 2 du 20/3/22

La Commission,
Après examen des pièces figurant au dossier,
Prend connaissance du mail du Fc Romainville souhaitant poser une réserve technique à la 70è minute de jeu,
Constant que l'Arbitre officiel n'aurait pas tenu compte de cette demande,
Demande au Fc Romainville de préciser le motif de sa réserve technique,
Une décision sera prise lors de la prochaine réunion,
Après lecture de la réserve technique du Fc Romainville,
Transmet à la CDA Section Lois du Jeu pour suite à donner.

***

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

U18 D1 Match52427.2 Fc 93 Bobigny 2/Tremblay Fc du 20/3/22

La Commission,
Après examen des pièces figurant au dossier,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Constatant que le minibus municipal alloué à l'équipe de Tremblay Fc n'a pas voulu démarrer,
Constatant l'envoi d'un document signé du Responsable des Transports de la Ville de Tremblay en France,
Demande au club de Tremblay de nous fournir un nouveau justificatif avec en tête de la Ville,
Une décision sera prise lors de la prochaine réunion,
Constatant l'envoi d'un justificatif municipal à en-tête de la Ville signé du Responsable des Transports confirmant la panne du véhicule devant transporter les joueurs de Tremblay Fc,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg avec arbitrage à la charge de Tremblay Fc.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

Futsal D1 Match 50884.2Afb Karma/As Jeunesse Aulnaysienne du 26/3/22

La Commission,
Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,
Après lecture du rapport de l'As Jeunesse Aulnaysienne,
Constatant qu'une panne d'électricité aurait empêché le déroulement de la rencontre,
Demande à l'Afb Karma de joindre une attestation municipale d'impraticabilité du gymnase ce jour,
Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.
Reprise du dossier,
Constatant l'envoi d'un justificatif municipal à en-tête de la Ville signé du Directeur des Sports confirmant un problème technique dans le gymnase (panne électrique), ce dernier n'ayant pu être mis à disposition de l'équipe de Karma ce jour,
Par ces motifs,
Jugeant en premier ressort,
Dit match à jouer à une date à fixer par la Csg.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

***

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

FORFAITS

1er Forfait

Seniors D4 B **As Victory 2/Neuilly Plaisance Fc 2** du 3/4/22
U14 D4 B Pierrefitte Fc 2/**So Rosny 2** du 2/4/22
Anciens D2 A **Af Epinay 2**/Usm Gagny du 3/4/22
Super Vétérans Poule C Villepinte Fc 2/**Fc Coubronnais** du 3/4/22 (avisé)

2è Forfait

Seniors D4 A **Neuilly Plaisance Sports 2**/Drancy Fc du 3/4/22
Futsal D1 **Ab St Denis/**Aulnay Nord Plus du 2/4/22
Critérium Seniors F Antony Foot Evolution/**Es Stains** du 2/4/22 (forfait retard)

3è Forfait – Forfait général

Seniors D1 Féminines **Tremblay Fc**
Futsal D2 B **Blanc Mesnil Sf**

***

TOURNOI

Neuilly Plaisance Sports « NPS Cup » U12 2è édition du 18 juin 2022 : manque valeur des récompenses + Recours au District en cas de dernier litige et durée des matches de la finale (1-2 ; 9-10) trop longue : 95 mns au lieu de 80 mns.
Dans l'attente des corrections pour homologation

***

FEUILLES DE MATCHES NON PARVENUES

1ère demande :

Seniors D3 B **Espérance Aulnaysienne 3**/Fc Coubronnais du 3/4/22
Seniors D4 A **So Rosny**/Stade de l'Est 3 du 3/4/22
U18 F **Fc Aulnay**/Stade de l'Est du 2/4/22
U18 F **So Rosny**/Ass Noiséenne du 2/4/22
U16 D4 A **Csm Ile St Denis 2**/Uf Clichois 2 du 3/4/22
U16 D4 A **Neuilly Plaisance Sports**/Js Villetaneuse du 3/4/22
U15 F Poule B **As La Courneuve**/Fcm Aubervilliers du 2/4/22
U14 D1 **Ja Drancy 2**/Tremblay Fc du 2/4/22
U14 D2 A **Ja Drancy 3**/St Denis Us du 2/4/22
U14 D2 B **Blanc Mesnil Sf 2**/Af Epinay 2 du 2/4/22
U14 D4 B **Neuilly Plaisance Fc 2**/Bourget Fc 2 du 2/4/22
Cdm D1 **Js Bondy**/Usm Gagny du 3/4/22
Super Vétérans Poule A **Uf Clichois**/Stade de l'Est du 3/4/22
Futsal D1 **Pierrefitte Fc 2**/Alaty Bobigny Futsal du 1/4/22
Futsal D1 **Karma Afb**/Sport Ethique Livrydu 2/4/22
Futsal D2 A **Almaty Bobigny Futsal 2**/Gagny United Futsal du 2/4/22
Futsal D2 A **Es Stains**/As Jeunesse Aulnaysienne 2 du 2/4/22
U13 F Poule C **Csl Aulnay**/Epp Gervaisienne du 2/4/22
U11 Critérium **Ja Drancy**/Es Stains (équipes5-6) du 2/4/22

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

U11 Critérium **Livry Gargan Fc**/Karma Fsc (équipes 5-6) du 2/4/22
U11 Critérium **As Bondy**/Montfermeil Fc (équipes 1-2-3-4)du 2/4/22
U11 Critérium **Livry Gargan Fc**/Usm Gagny (équipes 1-2-3-4) du 2/4/22
U11 F Poule A **Uf Clichois**/Stade de l'Est du 2/4/22
U11 F Poule B **Ab St Denis**/Bourget Fc du 2/4/22
U11 F Poule B **Ja Drancy**/Rc St Denis du 2/4/22
Seniors F Futsal Coupe **Drancy Futsal**/Ases du 1/4/22
U15 Futsal Coupe **Karma Fsc**/Sport Ethique Livry du 2/4/22
U15 Futsal Poule B **Office Municipal Aubervilliers**/Ac Montreuil du 2/4/22
U13 Futsal Poule A **Afc Ile St Denis**/Nouveau Souffle Fc du 3/4/22
U13 Futsal Poule A **Montreuil Ac**/As Jeunesse Aulnaysienne du 3/4/22
U13 Futsal Poule B **Pierrefitte Fc F**/Aulnay Futsal du 3/4/22
U13 Futsal Poule B **Office Municipal Aubervilliers F**/Futsal Neuilly du 3/4/22
U9 Futsal Poule B **Noisy le Grand Futsal**/Blanc Mesnil Sf du 2/4/22

2è demande

Seniors D4 A **As Plaine Victoire**/Ol Noisy le Sec Banlieue 93 3 du 27/3/22
U18 F Critérium **Rc St Denis**/Stade de l'Est du 26/3/22
U16 D2 B **As Bondy** 2/Fa Le Raincy du 27/3/22
U15 F Coupe **As Bondy**/Féminin Villepinte du 26/3/22
U13 Critérium **Ol Noisy le Sec Banlieue 93**/Espérance Aulnaysienne (équipes1-2-3- 4) du 26/3/22
U13 Critérium **Es Stains**/Gournay Fc (équipes 1-2) du 26/3/22
U13 Critérium **Neuilly Plaisance Sports**/Karma Fsc (équipes 1-2) du 26/3/22
U13 Critérium **Tremblay Fc**/Montreuil Fc (équipe 2) du 26/3/22
U13 Critérium **Ja Drancy**/As Jeunesse Aubervilliers (équipes 5-6) du 26/3/22
U13 Critérium **Fc 93 Bobigny**/Js Villetaneuse (équipe 1) du 26/3/22
U13 Critérium **Paris International**/Stade de l'Est (équipe 5) du 26/3/22
U11 Critérium **Uf Clichois**/Villepinte Fc (équipes 1-2-3) du 26/3/22
U11 Critérium **Csl Aulnay**/Ca Romainville (équipes 1-2-3) du 26/3/22
U11 Critérium **Fc Les Lilas**/Csm Ile St Denis (équipes 1-2-4) du 26/3/22
U11 Critérium **H2t Academy** /Fc 93 Bobigny (équipe 1) du 26/3/22
U11 Critérium **Blanc Mesnil Sf**/Cs Villetaneuse (équipes 1-3-4) du 26/3/22
U11 Critérium **Ja Drancy**/Fc Romainville (équipes 1-2-3-4)du 26/3/22
U11 Critérium **Ja Drancy**/Red Star Fc (équipes 5-6) du 26/3/22
U11 F Coupe **Bourget Fc** /Féminin Villepinte du 26/3/22
U11 F Poule B **Ab St Denis**/Montreuil Fc du 26/3/22
U15 Futsal Poule B **Blanc Mesnil Sf**/Aulnay Futsal du 27/3/22
U13 Futsal Poule B **Office Municipal Aubervilliers F**/Les Artistes du 27/3/22
U13 Futsal Poule B **Pierrefitte Fc F**/Sport Ethique F du 27/3/22
U11 Futsal Poule B **Office Municipal Aubervilliers F**/Office Municipal Aubervilliers du 27/3/22
U9 Futsal Poule A **Karma Fsc**/Ac Montreuil du 27/3/22
U9 Futsal Poule B **Futsal Neuilly**/Blanc Mesnil Sf du 27/3/22

3è et dernière demande

Seniors à 7 F ***Es Stains***/Esd Montreuil 2 du 19/3/22
U15 F Poule C ***Ab St Denis***/Fc 93 Bobigny du 19/3/22
U14 D2 B ***Af Epinay 2***/Es Stains du 19/3/22
U14 D3 A ***Fa Le Raincy***/Montfermeil Fc 3 du 19/3/22
U14 D4 D ***As Bondy 3***/St Denis Us 3 du 19/3/22
U13 Critérium ***As Bondy***/Fcm Aubervilliers (équipes 1-2-3-4) du 19/3/22

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

U13 Critérium ***Ol Pantin***/Neuilly Plaisance Fc (équipes 1-2-3-4) du 19/3/22
U13 Critérium ***Csl Aulnay***/Blanc Mesnil Sf (équipes 1-2-3)du 19/3/22
U13 Critérium ***Fa Le Raincy***/Cs Villetaneuse (équipes 1-2-3)du 19/3/22
U13 Critérium ***Flamboyants de Villepinte***/Es Stains (équipes 1-2) du 19/3/22
U13 Critérium ***Etoile Fc Bobigny***/Ass Noiséenne (équipe 2) du 19/3/22
U13 Critérium ***Csm Ile St Denis***/Red Star Fc (équipe 5) du 19/3/22
Futsal D1 ***Ab St Denis***/Sofa 93 du 19/3/22
U11 Critérium ***Villemomble Sports***/Atlético Bagnolet (équipes 2-4) du 19/3/22
U11 Critérium ***Uf Clichois***/Csm Ile St Denis (équipe1) du 19/3/22
U11 Critérium ***As La Courneuve***/Ja Drancy (équipe 4) du 19/3/22
U11 Critérium ***Cs Villetaneuse***/Tremblay Fc (équipe 4) du 19/3/22
U11 Critérium ***As Bondy***/Fc Livry Gargan (équipes 1-2-3-4) du 19/3/22
U11 Coupe ***Es Stains***/Tremblay Fc du 19/3/22
U11 Coupe ***Blanc Mesnil Sf***/Montfermeil Fc du 19/3/22
Futsal Féminin Seniors ***Drancy Futsal***/Drancy FutsalF du 19/3/22
Futsal U15 Coupe ***Office Municipal Aubervilliers***/Aulnay Futsal du 19/3/22
U13 Futsal Poule B ***Office Municipal Aubervilliers F***/Etoile Fc Bobigny F du 19/3/22

Matches perdus par pénalité

U18 F Critérium ***JA DRANCY***/Fc Romainville du 12/3/22
U14 D2 A ***JA DRANCY 3***/Fc Bourget du 12/3/22
U11 Critérium ***FLAMBOYANTS VILLEPINTE***/Fsc Karma (équipes 1-2) du 12/3/22
U11 Critérium ***FA LE RAINCY***/As Bondy (équipes 1-2-3) du 12/3/22
U11 Critérium ***AF EPINAY***/Usm Gagny (équipes 1-2-3-4) du 12/3/22
Futsal Féminin Seniors ***FC LES LILAS***/Drancy Futsal du 12/3/22 Futsal
U18 ***ALMATY BOBIGNY FUTSAL***/Dinamik Bondy du 12/3/22
Futsal U15 Poule B ***OFFICE MUNICIPAL AUBERVILLIERS***/Fsc Karma du 12/3/22
FutsalU15 ***PIERREFITTE FC***/Atlético Bagnolet du 13/3/22
Futsal U9 Poule B ***BLANC MESNIL SF***/Cité Sport et Culture du 13/3/22 Futsal
U9 Poule B ***LES ARTISTES FUTSAL 2***/Futsal Neuilly du 13/3/22

COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

***

FEUILLES DE MATCHESINFORMATISEES (FMI) NON UTILISEES

. En cas de 1ère non utilisation : avertissement,
. En cas de 2ème non utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club)
: amende fixée à l'annexe2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
. En cas de 3ème non utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
Même en cas de tablette défectueuse ou de bug informatique, le club recevant est dans l'obligation de montrer la tablette à son adversaire pour preuve de bonne foi sous peine de sanctions.

Rappel : *Les équipes n'ayant pas pu utiliser la FMI ont obligation de transmettre un e-mail d'explications dans les 48 heures suivant la rencontre, qu'elles soient responsables ou pas. Les clubs en gras sont sanctionnés.*

Avertissement

Seniors D1 F **Red Star Fc/Csl Aulnay 2** du 26/3/22 : Red Star : synchronisation à faire la veille si pas de réseau sur place ; Aulnay : Pas d'explications
U18 D2 B **Uf Clichois2/Stade de l'Est** du 27/3/22 : Clichois: Problème de synchronisation ; Stade Est : Pas d'explications
U16 D2 B As Bondy/**Fa Le Raincy** du 27/3/22 : Pas d'explications
Super Vétérans Poule A **Montfermeil Fc**/Atlético Bagnolet du 27/3/22 : Tablette fonctionnait la veille et pas le lendemain : motif non recevable.
55 ans Critérium ***Paris Fc 2***/As La Courneuve du 27/3/22 : Horaire du match dépassé, penser à modifier l'horaire sur la tablette pour récupérer la rencontre.

Amende - 100 euros

Seniors D4 A **As Plaine Victoire**/Ol Noisy le Sec Banlieue 93 3 du 27/3/22 : Après clôture de la FMI par l'Arbitre, transmission non effectuée (problème de connexion ?)
U16 D2 B **As Bondy 2**/Fa Le Raincy du 27/3/22 : Pas d'explications

Match perdu par pénalité

Néant

Les Clubs rencontrant des problèmes de tout ordre avec la FMI peuvent être reçus par la Commission sur demande via la boite officielle du club.

***

Fin de la réunion à 19h30

FOOT 93 EST LE JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL DU DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Mme. Marina SAUVAGE

RÉDACTION

Mme. Jade EL MKELLEB

PERMANENTS

DIRECTRICE ADMINISTRATIVE :	Mme. Marina SAUVAGE
RESPONSABLE COMPÉTITIONS :	M. Eric TEURNIER
COMPTABILITÉ :	Mme. Margaux BOURY

Mail : secretariat@district93foot.fff.fr
Téléphone: 01.48.19.89.40.

TECHNIQUE :	M. Marc MATHIEU
CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL DAP :	M. Jérémy MAYTRAUD
CONSEILLER TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :	M. Christophe MORO

Mail : technique@district93foot.fff.fr
Téléphone: 01.48.19.89.40.

DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL
65-75 AVENUE JEAN MERMOZ, 93120 LA COURNEUVE